

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL1035

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 35

A l'alinéa 10, substituer à la dernière occurrence du mot :

« le »,

le mot :

« au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.